



COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 2 MARS 2023

L'ILR RECRUTE UN NOUVEAU DIRECTEUR ADJOINT

L'Institut Luxembourgeois de Régulation (ILR) a un nouveau directeur adjoint depuis le 1er mars 2023.

L'ILR annonce que Claude Rischette a été nommé membre de la direction de l'ILR avec effet au 1er mars 2023 pour une durée de sept ans.

Claude Rischette succède à Camille Hierzig dont le mandat est venu à échéance le 28 février 2023 et qui, après 25 ans aux services de l'ILR dont 16 en tant que membre de la direction, a décidé, à l'approche de sa retraite, de ne pas briguer un nouveau mandat.

Claude Rischette est ingénieur diplômé et a rejoint l'ILR en 2004 où il occupe depuis 2014 la position de chef du service des Fréquences.

Guy Mahowald, ingénieur en électrotechnique, qui a intégré l'ILR le 1er janvier 2017, exerce depuis le 1er mars 2023 les fonctions de Claude Rischette à la tête du service des Fréquences de l'ILR.

Contact Presse presse@ilr.lu

Tél. +352 28 228 555

La mission de l'Institut Luxembourgeois de Régulation (ILR) est d'assurer et de superviser, dans l'intérêt du consommateur, le bon fonctionnement des marchés sur base d'une concurrence effective et durable, tout en garantissant un service universel de base. L'ILR, autorité indépendante, est en charge de la régulation des réseaux et services de communications électroniques, du transport et de la distribution d'énergie électrique et du gaz naturel, des services postaux, du transport ferroviaire et des redevances aéroportuaires. L'ILR assure en outre la gestion et la coordination des fréquences radioélectriques. L'ILR est également le point de contact unique pour le Luxembourg et l'autorité compétente en matière de sécurité des réseaux et des systèmes d'information couvrant notamment les secteurs suivants : Énergie, Transports, Santé, Fourniture et distribution d'eau potable et Infrastructures numériques ainsi que les services numériques.
